



Haute - Corse

**S.L.P.F.O. S.P.I.P. de CORSE**

Corse du Sud

Ajaccio, le 18 décembre 2019

## **BONNE ANNÉE ET SURTOUT...**

Consternés par le compte rendu de l'audience à Vendôme du 16/12/19, les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP 2A se sont à nouveau réunis le 17 décembre en Assemblée Générale et ont décidé à l'unanimité de présenter leurs meilleurs vœux à leur Ministère de Tutelle ! :

**Arrêtez de « tirer la filière Insertion et Probation vers le haut » !**

**Arrêtez de jouer avec nos vies professionnelles et familiales !**

**Cessez votre management par la terreur !**

**Pour cette année 2020, souhaitons à nos décideurs une gestion éclairée de leur  
ouailles et un retour au réel :**

**Si les agents ont des devoirs, ils ont aussi des droits, cessez de les bafouer !**

### **Nous revendiquons :**

**- Pour tous les agents des SPIP: une mobilité sans profilage et organisée par  
tableau de cotations**

**- L'abandon du projet de durées minimum et maximum en poste;**

**- Des organigrammes de référence pour les SPIP établis avant le 1.03.2020 en  
concertation avec les Organisations Syndicales et en conformité avec les  
engagements du Président de la République;**

**- Une Prime de Sujétion Spéciale à 28% pour tous les corps travaillant dans les  
SPIP et l'abrogation de toute forme de rémunération au mérite;**

**- Le maintien des élus CAP des corps concernés comme interlocuteurs privilégiés  
de l'Administration, pour la mobilité;**

**- L'application immédiate de tous les volets de la réforme statutaire de la filière  
Insertion Probation;**

**- Un plan de requalification ambitieux pour les adjoints et les secrétaires**

**administratifs et l'arrêt immédiat de la minoration de leur Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise à la DAP;**

**- Le respect des missions et des savoir-faire professionnels, fondés sur le mandat judiciaire, le CPP et les décrets statutaires;**

**- La révision du plan de répartition des 1500 emplois en conformité avec les organigrammes de référence en SPIP et les besoins R.H**

Afin d'accompagner notre Ministère et notre Administration dans ses prises de décisions, nous durcirons nos actions, à partir du lundi 06 janvier 2020 :

- **Soutien aux futures journées de mobilisation contre la casse des retraites**
- **Instauration d'une journée hebdomadaire (mercredi) SPIP particulièrement fatigué. Seules les urgences de la permanence seront traitées : pas de réponse aux courriels, pas de réponse au téléphone, pas d'entretiens pas de transmission de rapport.**
- **Transmission via APPI des rapports CAP (PS et RSP) la veille de la tenue de la CAP.**
- **Présence muette à l'ensemble des réunions institutionnelles ou non, y compris CAP et CPU.**
- **Boycott des actions collectives, plateforme TIG...**
- **Annulation de l'ensemble des permanences délocalisées.**
- **Envoi systématique en signature de courriel et des rapports de la phrase : « L'ensemble des agents du SPIP 2A dénonce l'application zélée de la Loi de Transformation de la Fonction Publique par le Ministère de la Justice. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilité. Nous sommes attachés aux valeurs de la Fonction Publique. »**

**Nos revendications s'inscrivent dans un combat général contre ces projets de destruction et de privatisation des services publics, des textes de solidarité et de protection qui font socles, de casse des retraites !**

**Nous appelons l'ensemble des agents du ministère de la justice à se mobiliser contre ces attaques inacceptables !**

**L'heure est grave.  
Il s'agit avant toute chose de préserver les grands principes fondateurs de la  
Fonction publique.**